

Exemple de remboursement du niveau de garanties P2

Le niveau P2 augmente certains remboursements par rapport au P1, comme sur les prothèses dentaires et auditives. Vous bénéficiez d'une meilleure prise en charge par PRO BTP de vos dépenses en lunettes si vous passez par un opticien partenaire de notre réseau de soin.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'Assurance maladie obligatoire	Remboursement PRO BTP P2	Reste à charge P2
Optique				
Équipement optique de classe A monture + verres unifocaux (équipement 100% Santé)	125,00€	22,50€	Frais réels (sous déduction du remboursement de la Sécurité sociale)	0€
Équipement optique de classe B: monture + 2 verres unifocaux (équipement libre dans réseau de soins PRO BTP)	345,00€	0,09€	174,91€	170,00€
Dentaire				
Détartrage	28,92€	20,24€	8,68€	0€
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (100% Santé)	500,00€	84,00€	Frais réels (sous déduction du remboursement de la Sécurité sociale)	0€
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires (honoraires maîtrisés)	538,70€	84,00€	216€	238,70€
Couronne céramo-métallique sur molaire	538,70€	75,25€	193,50€	269,95€
Aide auditive				
Aide auditive de classe I par oreille (100 % Santé en 2021)	950,00€	240,00€	Frais réels (sous déduction du remboursement de la Sécurité sociale)	0€
Aide auditive de classe II par oreille (+ 20 ans) (équipement libre dans réseau de soins PRO BTP)	1 476,00€	240,00€	760,00€	476,00€

